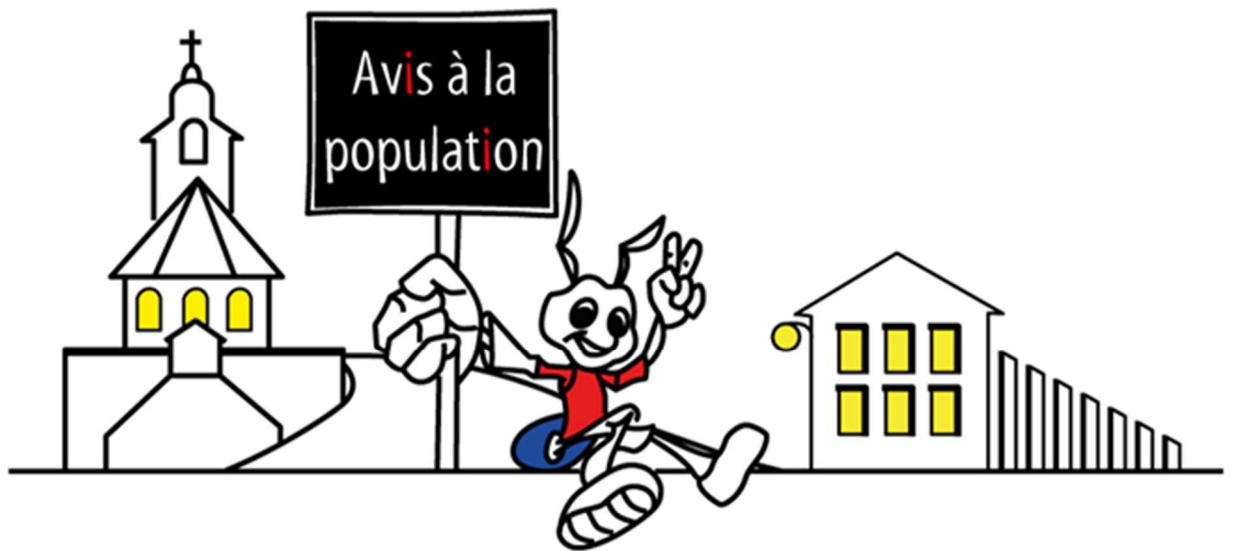


Bulletin d'information

Prez-vers-Noréaz

Printemps 2018



www.prez-vers-noreaz.ch



Administration communale
Route de Fribourg 19
CH-1746 Prez-vers-Noréaz
026 470 13 33
secretariat@prez-vers-noreaz.ch



SOMMAIRE

MESSAGE DU SYNDIC1-4

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE.....5

COMPTES 2017 :

Commentaires6-8

Compte de fonctionnement9-21

Compte des investissements21-22

Bilan 23-24

OBJETS soumis au vote25

PLAN FINANCIER..... 26-27

INFORMATIONS DIVERSES28-36

MESSAGE DU SYNDIC

L'année 2018 est déjà largement entamée et c'est avec plaisir que je vous convie à participer à l'assemblée ordinaire des comptes 2017 le

jeudi 26 avril 2018 à 20h00

Les pages de ce bulletin vous renseigneront dans le détail à propos des chiffres de l'année 2017. En tant que syndic, je suis heureux de pouvoir présenter ces chiffres tout à fait exceptionnels. Ils sont la conséquence en premier lieu du travail sérieux de chaque conseiller qui a permis de respecter au plus juste toutes les lignes du budget. Chaque dépense ou facture est analysée avec soin, ce qui permet d'éviter de mauvaises surprises. En second lieu, des rentrées tout à fait exceptionnelles ont permis cet exercice record : notre population augmente, des entreprises qui se portent bien, des constructions et des ventes immobilières amènent des rentrées importantes.

Toutes ces bonnes nouvelles conjuguées nous permettent une fois encore de créer quelques

réserves en prévision d'investissements importants.

Tout n'est cependant pas simple pour Prez-vers-Noréaz. Voici les sujets au cœur de nos préoccupations ces derniers temps.

Plan d'Aménagement Local (PAL) :

La révision du PAL touche à son terme. Ce travail énorme vous a été présenté le 27 mars 2018 lors d'une séance d'informations. La mise à l'enquête publique sera faite au printemps 2018. Il s'agit d'un travail important de planification pour le développement de notre village ces quinze prochaines années au moins. Dans le cadre de cette révision, une attention particulière sera donnée dans un second temps à la zone autour de l'école au centre du village. Nous avons pris en considération les demandes en ce qui concerne la création d'une éventuelle halle polyvalente, mais des réflexions quant à l'école et ses locaux seront également menées dans un cadre plus large que celui de notre seule commune.



Eaux :

Les études à propos de l'éventualité d'un captage important à la source dite « des Romains » sont toujours en cours ; nous espérons pouvoir en profiter, permettant à la commune de Prez-vers-Noréaz de vendre des quantités importantes d'eau. En lien avec cela, un Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP) est en cours de réalisation. De ce fait, nos infrastructures et nos ressources seront gérées au mieux.

Du côté de l'épuration des eaux, un important projet de mise en séparatif devrait être réalisé sous la route cantonale, entre la Laiterie et le bâtiment de l'entreprise Sarina Cuisine.

Routes, de contournement et autres :

A la fin du mois de mai, la commune de Prez-vers-Noréaz aura l'occasion de présenter au « Comité de pilotage « Priorisation des 7 routes de contournement » nommé par l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 juin 2017 sa vision, ses besoins et ses réflexions quant à la réalisation de notre route de contournement. Nous mettons tout en œuvre pour rendre cette présentation vivante, intéressante, mais surtout efficace. Si cette route de contournement est clairement une priorité pour le Conseil communal, d'autres projets sont à l'étude : la traversée du village et principalement la sécurité doivent être améliorées. Nous avons imaginé des trottoirs, des feux ... Et nous avons trop souvent l'impression de ne pas être entendus quant au flot incessant de véhicules que le canton entend surtout laisser passer. Tous ces sujets se regroupent et nous peinons à avancer tant les blocages sont importants. Une étude globale des routes secondaires sera aussi réalisée pour définir d'éventuelles zones à vitesse réduite. Un radar informatif devrait également faire son apparition prochainement.

Subventions des abonnements de transports publics :

Comme annoncé lors de la présentation du dernier budget, une subvention pour les abonnements par la commune est proposée. Il s'agit pour nous d'inciter le plus de monde possible à utiliser les transports publics. C'est pourquoi tous les abonnements nominatifs et les demi-tarifs auront droit à une subvention. Ainsi, c'est à l'ensemble des habitants de Prez-vers-Noréaz que nous avons décidé de proposer cela. Si les transports existants sont plus utilisés, il sera alors possible de demander des améliorations de la desserte de notre village. Vous trouverez des détails en page 28 de ce bulletin et sur notre site internet. Parallèlement, l'offre des deux « cartes journalières CFF » se poursuit.

Ecoles :

Lors de cette assemblée, le règlement scolaire vous sera présenté pour approbation. Le nouveau cercle scolaire incluant Corserey sera une réalité dès la rentrée de l'automne 2018. Pour donner suite aux récentes décisions du Tribunal Fédéral quant à la gratuité de l'école, les conseils communaux des quatre communes sont en train de réfléchir à la manière d'y donner suite. Pour Prez-vers-Noréaz, nous militerons pour que les camps de ski et les autres activités culturelles ou sportives puissent continuer le plus possible. Nous devons défendre ces moments essentiels de la vie d'une école et les nombreux apprentissages importants qui sont réalisés dans ce cadre.

Stand de tir :

Une étude pour la dépollution de la butte sera réalisée dans le courant de 2018. Des dispositifs de récupération du plomb devront être installés au niveau de la ciblérie.



Nous sommes en discussion avec la Société de tir pour trouver les meilleures solutions. Des pourparlers avec des communes de la région qui ne remplissent pas l'obligation légale de proposer à leurs citoyens une ligne de tir pour les tirs militaires sont également en cours.

Association Régionale à buts multiples des Communes Ouest Sarinoises (ARCOS) :

Cette association regroupe le Service social et le Service officiel des Curatelles à Rosé. Nous assistons chaque année à une augmentation des besoins. De plus en plus de monde doit avoir recours à ces aides et la charge financière est toujours plus grande. Cependant, cette organisation permet le plus souvent de répondre aux besoins des personnes en situation précaire. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider au mieux les personnes qui se trouvent dans des situations fragiles.

Cimetière :

Les « couvertines » du mur du cimetière devraient être remplacées dès ce printemps, ceci afin d'éviter que de l'eau s'infilte et endommage la structure du mur. La barrière de l'escalier qui descend vers la salle communale, en particulier ses fixations qui rouillent, sera également remise en état. Nous en profiterons pour repeindre le mur de l'escalier particulièrement vilain actuellement.

Gestion des déchets :

Avec l'augmentation de la population, notre déchetterie accueille une quantité grandissante de déchets. La benne à encombrants est particulièrement sollicitée, et pas toujours de manière correcte. Il est absolument interdit d'y déposer des déchets de chantier ou des ordures ménagères courantes. Nous remercions tous ceux qui jouent le jeu en n'amenant que des déchets de grande taille. Pour rappel, un objet pouvant

s'insérer dans un sac taxé n'est pas considéré comme un déchet encombrant. Merci de vous conformer à ces directives et d'écouter les conseils donnés par les personnes qui travaillent à la déchetterie. Leur tâche n'est pas facile et nous sommes souvent étonnés par les incivilités qui nous sont rapportées.

Menaces sur notre Poste :

Au moment d'écrire ces lignes, aucune décision définitive n'a été donnée par la Poste suisse. Votre soutien lors de la manifestation du 20 janvier ainsi que l'appui politique ont été fort appréciés. Des communes environnantes nous ont également apporté leur encouragement, même si elles « disposent » d'une agence postale. En effet, les services d'une agence postale ne pourront jamais offrir des prestations complètes, sûres et suffisamment anonymes. Encore tout dernièrement, nous avons demandé à la direction de la poste de stopper toute velléité de fermeture de notre office postal. Mieux, nous avons demandé d'étendre ses horaires d'ouverture afin de réellement rendre cet office accessible à tous. Il n'est pas convenable de diminuer les heures d'ouverture et de prétendre ensuite que le volume d'affaires diminue. Les chiffres officiels donnés par la Direction de la Poste concernant Prez-vers-Noréaz montrent d'ailleurs une augmentation. D'une manière générale, l'entreprise « La Poste », mais avant tout son « état-major », a très largement perdu de sa crédibilité au regard des diverses affaires qui secouent l'institution actuellement. Nous continuons donc à penser que c'est un non-sens de vouloir fermer des offices comme le nôtre, qui garde toute sa raison d'être. Nous continuerons à nous battre vigoureusement pour sauver l'office postal, son personnel qualifié et plus généralement un service public de qualité dans notre village.



Commerces du village :

Nous savons que notre office postal revêt une importance particulière pour nos commerçants. Plusieurs nous l'ont confirmé. Et évidemment, si le Conseil communal milite pour le maintien de notre office postal en particulier, tout le « tissu économique » de Prez-vers-Noréaz nous importe. Nous devons en tant que commune privilégier les commerçants locaux chaque fois que possible, mais nous avons évidemment tous, individuellement, une carte à jouer lors de nos achats. Afin de tenter d'offrir une visibilité supplémentaire aux commerçants de Prez, toutes catégories confondues, nous avons décidé de leur ouvrir une page de notre site internet. Ainsi nous invitons chaque commerçant à nous transmettre son logo, une courte description de ses activités et le lien vers son éventuel site internet. A la page 30 de ce bulletin et sur notre site internet, vous trouverez un formulaire de réponse afin de vous annoncer, librement et gratuitement évidemment.

Fusions de communes :

Les communes de Corserey, Noréaz, Ponthaux, Prez-vers-Noréaz vont prochainement former un cercle scolaire en commun. Logiquement, des discussions de fusion pourraient avoir lieu prochainement avec ces communes.

Vous serez bien entendu informés une fois qu'un avant-projet présentant les avantages mais aussi les inconvénients sera réalisé. Comme déjà dit souvent, nous avons besoin de professionnaliser certains services afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de nos concitoyens.

D'une manière générale, le temps et l'énergie consacrés par votre Conseil et ses employés à l'administration et la gestion de la commune sont vraiment énormes. Nous devons et pouvons avoir des projets concrets et les réaliser maintenant. Pour cela, nous aurons besoin de nous entourer de « chefs de projets » afin d'en assurer le suivi.

J'espère vous avoir ainsi informés au mieux à propos de nos activités. Nous accomplissons ce travail toujours en équipe et je remercie l'ensemble du Conseil communal et des employés de la commune qui mettent tout en œuvre pour proposer des prestations de qualité.

Je me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer nombreux le 26 avril !

Vincent Gremaud, Syndic



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Prez-vers-Noréaz sont convoqués en

ASSEMBLEE COMMUNALE

le jeudi 26 avril 2018 à 20h00 à la salle communale

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 17 janvier 2018.
2. Comptes 2017 :
 - 2.1 Compte de fonctionnement.
 - 2.2 Compte des investissements.
 - 2.3 Rapport de la commission financière.
 - 2.4 Approbation.
3. Plan financier 2018-2022 : présentation.
4. Réfection de la route « Buissons-des-Clous » et vote du crédit y relatif.
5. Approbation du règlement scolaire.
6. Divers.

Le Conseil communal

Le procès-verbal est à disposition à l'administration communale et sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch

Les documents relatifs aux points 2 et 3 figurent dans ce bulletin communal d'information et sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch

Le rapport de l'organe de révision des comptes peut être consulté à l'administration communale.



COMPTES 2017 – Commentaires

Les comptes 2017 se soldent par un léger bénéfice de CHF 8'632.55 après avoir comptabilisé des amortissements supplémentaires de CHF 293'657.67 et des réserves pour CHF 900'967.25.

Vous pouvez le constater, l'année 2017 est une nouvelle année exceptionnelle pour les finances communales. Les recettes fiscales ordinaires ont été supérieures aux prévisions mais en particulier les impôts liés à l'immobilier ont été supérieurs d'environ CHF 451'000.-. La bonne maîtrise des dépenses a permis de générer un bénéfice de

CHF 1'180'393.37 avant les amortissements supplémentaires et les attributions aux réserves.

Une réserve de CHF 560'000.- a été affectée au projet d'agrandissement du centre scolaire et de construction d'une halle polyvalente. Les taxes de raccordement encaissées sur les constructions qui ont débuté en 2017 ont rapporté la somme de CHF 264'991.90 contre CHF 110'000.- prévus au budget. Il est très difficile de prévoir exactement ces taxes qui se facturent lorsque les constructions sont terminées. Cette somme permet d'amortir les infrastructures figurant au bilan.

Compte de fonctionnement



Le compte de fonctionnement présente un **bénéfice de CHF 8'632.55**

Les principaux éléments à relever sont les suivants :

Pour 2017 notre commune a dû faire face à des charges liées totales de CHF 1'895'219.67 contre CHF 1'820'555.75 en 2016, soit une augmentation de 4,1%.

La totalité des charges liées représente le 51,7% des charges de fonctionnement (sans intérêts et amortissements).

- **Affaires sociales** : la plus grande partie des charges sont des charges liées. Au total, elles sont supérieures de CHF 5'280.50 par rapport au budget, principalement par l'augmentation des coûts des crèches et des accueils de jour. La demande pour ces prestations est en constante augmentation et il n'y a malheureusement pas d'autres solutions que de remplir les obligations incombant aux communes.
- **Protection de l'environnement** : la couverture des charges de l'approvisionnement en eau est de 100%, en progression de 12%. Pour la protection des eaux, la couverture est de 100%. Pour les ordures ménagères, la couverture des charges est de 87.4%, en hausse de 10.2%.



Finances et impôts :

- **Les impôts** ont apporté des recettes supérieures au budget en raison des transactions immobilières plus importantes que prévu, soit pour env. CHF 451'000.- et d'excellentes surprises concernant les années précédentes.
- **Pertes sur débiteurs** : le montant des pertes enregistrées en 2017, soit CHF 26'008.- est compensé par des rachats d'actes de défauts de biens pour environ CHF 10'000.-. Il n'est pas nécessaire d'augmenter la provision pour pertes sur débiteurs.

Compte des investissements

- L'assainissement du réseau d'épuration et le revêtement de la route des Combes ont généré des coûts pour une somme de CHF 442'218.05. Les travaux sont terminés mais la facture finale n'est pas encore arrivée.
- Le plan d'aménagement local se poursuit selon le rythme imposé par les Services de l'Etat. Sur le montant reporté de CHF 15'950.-, les dépenses s'élèvent à CHF 26'129.75 en 2017. C'est déjà un dépassement de budget et il y aura encore des factures en 2018 pour la mise à l'enquête publique.
- Pour la revitalisation du ruisseau du Palon, le montant total des investissements bruts est de CHF 1'366'940.35 moins la subvention de CHF 479'775.20, ce qui donne un montant ajusté de CHF 887'165.15. Le coût final n'est pas encore connu car des organismes de protection de la nature vont probablement encore verser des subventions complémentaires. Le solde des subventions sera encaissé en 2018.

Investissements 2017 :

- Collecteur d'eau de boisson : CHF 4'518.55 : projet en attente.
- Etude captage d'eau : CHF 6'050.- : projet en cours.
- Assainissement du réseau d'épuration : CHF 444'218.05.
- Assainissement du réseau d'épuration, rte de Fribourg : CHF 20'000.-.
- Réfection du mur du cimetière : CHF 13'097.30.
- Revitalisation du ruisseau du Palon : CHF 784'370.80 moins les subventions CHF 479'775.20, soit CHF 304'595.60. Le solde des subventions arrivera en 2018 pour environ CHF 270'000.-.
- Ouverture partielle du ruisseau des Combes : CHF 10'210.35.
- Remaniement parcellaire : CHF 53'762.40 pour la participation financière de la commune comprenant le 8^{ème} et dernier acompte de CHF 50'000.- et l'acompte sur les parchets communaux de CHF 3'762.40.
- Plan d'aménagement local : CHF 26'126.75.
- Mensuration cadastrale : CHF 4'583.15.



L'endettement – le financement

En 2017 nous n'avons pas eu besoin de recourir à un emprunt pour financer les investissements.



A la fin 2017, nous avons une fortune par habitant de CHF 400.- qui est calculée par différence entre le montant des liquidités et des postes exigibles.

Suzanne Morel



COMPTES 2017

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	356 114.95	63 588.84	321 052.50	5 200.00	388 306.65	65 695.39
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS	72 332.76	200.00	68 626.00	200.00	65 129.65	800.00
01.300.00	Traitements et jetons du Conseil communal	49 618.25		49 030.00		48 277.65	
01.300.10	Jetons et frais de la Commission financière	483.00		850.00		518.00	
01.300.20	Rémunération des scrutateurs	1 936.00		1 100.00		413.50	
01.300.30	Commission de naturalisation	444.50		1 800.00		344.75	
01.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	3 203.21		2 200.00		3 185.62	
01.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	88.50		530.00		81.83	
01.309.00	Frais de cours, d'instruction etc.	360.00					
01.310.00	Fournitures de bureau, publications, annonces	1 465.75		1 400.00		960.85	
01.317.00	Dédommagements (déplacements, représentat.)	8 133.20		4 300.00		4 395.85	
01.318.00	Frais de ports	2 064.35		2 880.00		1 939.15	
01.318.10	Honoraires organe de révision	4 536.00		4 536.00		4 536.00	
01.319.00	Cotisations					476.45	
01.431.10	Emoluments administratifs droit de cité		200.00		200.00		800.00
02	ADMINISTRATION GENERALE	283 782.19	63 388.84	252 426.50	5 000.00	323 177.00	64 895.39
02.301.00	Traitement du personnel administratif	123 153.80		130 000.00		131 155.15	
02.301.20	Allocations familiales					980.00	
02.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	39 918.95		9 000.00		40 350.65	
02.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	29 878.20		9 980.00		31 506.40	
02.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	7 869.35		1 890.00		7 765.15	
02.309.00	Formation	301.60		500.00			
02.310.00	Fournitures de bureau, publications, annonce	7 092.70		7 700.00		8 106.00	
02.311.00	Achats de machines et de mobilier de bureau	5 364.59		5 400.00		9 250.10	
02.312.00	Energie	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
02.313.00	Achat logiciel et mat. informatique			9 000.00		12 437.25	
02.315.00	Entretien des machines et du mobilier bureau	12 677.25		15 500.00		21 278.35	
02.317.00	Frais de réceptions et délégations	1 055.50		4 000.00		2 420.80	
02.318.00	Assurances div., RC mobilier, etc ...	7 203.65		6 500.00		6 775.95	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc)	8 957.90		8 840.00		10 491.15	
02.318.20	Emoluments de chancellerie	1 396.40		2 000.00		2 682.80	
02.318.30	Site internet	1 165.90		1 500.00		607.15	
02.318.50	Prestations de tiers			2 000.00			
02.319.00	Cotisations aux associations	1 100.00		1 300.00		1 180.00	
02.390.00	Imputations internes des amortissements	22 816.50		22 816.50		22 816.50	
02.390.10	Imputations internes des intérêts	11 829.90		12 500.00		11 373.60	
02.431.00	Emoluments administratifs		2 733.50		3 500.00		3 410.70
02.434.20	Travaux administratifs pour tiers		1 000.00				1 000.00
02.435.00	Ventes et prestations de service		3 613.10		1 500.00		3 010.85
02.436.00	Remboursements de tiers et d'assurance		14 935.80				20 645.45
02.436.10	Retenues sociales sur les salaires		20 419.95				15 982.55
02.436.20	Retenues sociales sur charges réimputées		20 686.49				19 865.84
02.436.30	Remboursement allocations familiales						980.00
1	ORDRE PUBLIC	170 754.60	124 292.55	109 299.90	64 094.00	182 161.35	135 760.55
12	JUSTICE	24 373.05		21 766.00		21 766.00	
12.351.00	Participation aux frais de curatelles	24 373.05		21 766.00		21 766.00	
14	POLICE DU FEU	34 584.40	19 403.35		23 000.00	39 294.40	21 510.90
14.300.00	Jetons de présence de la commission du feu	697.25				521.50	
14.310.00	Fournitures de bureau et abonnements	100.00					
14.311.20	Pot commun CSPI	33 373.20				37 287.00	
14.318.00	Frais d'interventions					1 016.10	
14.318.30	Part. frais exploitation C.I. / C.R.	413.95				169.80	
14.319.00	Cotisations aux fédérations					300.00	
14.430.00	Taxes d'exemption des sapeurs-pompiers		19 403.35		22 000.00		21 510.90
14.452.00	Participations des autres communes				1 000.00		
140	CSPI - NPC	104 889.20	104 889.20	80 650.00	41 094.00	114 249.65	114 249.65
140.300.00	Traitements et jetons de la commission	135.00		8 700.00			
140.300.10	Frais état major NPC			3 000.00		6 412.70	
140.301.00	Solde du corps des sapeurs-pompiers	69 467.25		25 000.00		64 921.60	
140.301.10	Salaires	747.85				290.00	
140.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	59.75		100.00		26.70	
140.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	46.05				20.75	
140.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	13.00		250.00		5.45	
140.309.00	Frais de cours, d'instruction etc.	2 750.00		3 000.00		3 523.00	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.310.00	Fourniture de bureau et abonnements			500.00		1 024.60	
140.311.00	Équipement pompiers	13 287.15		4 000.00		7 650.05	
140.311.20	Matériel Protection Respiratoire	5 024.15		3 500.00		4 583.44	
140.313.00	Achat marchandises, fournitures diverses	3 396.20		16 000.00		15 924.70	
140.315.00	Frais d'entretien véhicules, matériel, etc.	2 467.50		3 000.00		1 663.76	
140.317.00	Dédommagement (déplacements, réceptions)	1 373.05		3 000.00		3 318.35	
140.318.00	Frais d'interventions	1 520.25		5 000.00			
140.318.20	Frais de raccordement téléphonique	270.00		2 100.00		1 765.90	
140.318.30	Part. frais exploitation C.I./C.R.			300.00			
140.318.40	Examens médicaux d'aptitudes SP	535.00		500.00		1 170.00	
140.319.00	Cotisations aux fédérations	1 244.00		1 500.00		1 142.65	
140.351.00	Frais centrale d'alarme	2 553.00		1 200.00		806.00	
140.436.00	Remboursements frais d'interventions		33 823.75				35 362.60
140.436.10	Remboursement de tiers		105.00				199.55
140.452.00	Participations des autres communes		67 563.45		41 094.00		75 217.50
140.461.00	Subventions de l'ECAB		3 397.00				3 470.00
15	MILITAIRE	2 892.00		3 006.00		3 006.00	
15.352.00	Participation au stand intercommunal	2 892.00		3 006.00		3 006.00	
16	PROTECTION CIVILE	2 974.25		2 695.50		2 653.45	
16.300.00	Jetons de présence et frais de commission	60.50		460.00		54.75	
16.301.00	Solde du corps de protection civile et salaires	828.00				468.55	
16.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	66.15				43.15	
16.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	51.00				33.50	
16.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	14.40				8.80	
16.318.00	Raccordement téléphonique, télécommande SFI	304.20		350.00		304.20	
16.352.00	Participation à OPC Cantonale	1 650.00		1 885.50		1 740.50	
17	PROTECTION DE LA POPULATION	1 041.70		1 182.40		1 191.85	
17.352.00	Participation à ORCOC	1 041.70		1 182.40		1 191.85	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 086 181.40	48 363.73	1 179 999.26	44 426.82	1 171 814.44	46 811.04
20	ECOLE ENFANTINE	73 423.55		78 932.60		76 648.50	
20.351.00	Participation aux dépenses cantonales	73 423.55		78 932.60		76 648.50	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	674 257.00	37 443.98	747 400.81	35 426.82	719 307.42	25 152.04
21.310.00	Achat de fournitures scolaires	424.30				214.00	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21.318.00	Prest. services pour la gestion cercle scolaire	1 000.00		1 000.00		1 000.00	
21.351.00	Participation aux dép. cant. écoles prim.	271 870.45		289 962.30		291 229.05	
21.351.05	Part. aux frais transport des écoles	16 449.00		17 764.00		17 601.60	
21.351.10	Participation pot commun cercle scolaire	37 067.60		41 492.51		25 564.57	
21.352.00	Part. d'écolage versé à une autre commune	2 906.65		8 000.00		3 580.20	
21.352.10	Participation aux frais des écoles du CO	344 539.00		379 848.00		380 118.00	
21.390.00	Imputations internes des amortissements			5 694.00			
21.390.10	Imputations internes, prestations sociales			3 640.00			
21.423.00	Location des salles de classe et de gym		30 959.98		27 426.82		25 149.19
21.452.10	Autres participations		6 484.00		8 000.00		2.85
219	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	15 881.20	10 919.75	13 646.50	9 000.00	34 733.15	21 659.00
219.300.00	Traitements et jetons de la commission	46.75		250.00		148.00	
219.318.00	Prest. services pour la gestion de l'AES	500.00		500.00		500.00	
219.351.00	Participation communale à l'AES	15 334.45		12 896.50		34 085.15	
219.436.00	Remboursements des parents à l'AES		10 919.75		9 000.00		21 659.00
22	ECOLES SPECIALISEES	162 729.05		171 694.35		173 906.15	
22.351.10	Aide inst.spécialisées pers.hand. ou inadaptées - écoles sp.	126 707.65		133 747.00		140 187.80	
22.351.20	Mesures pédago-thérapeutiques dispensées par prest.privés	5 564.40		6 811.20		6 842.05	
22.366.00	Contrib. cours spéc. logopédie, psychologie	30 457.00		31 136.15		26 876.30	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	11 318.75		11 600.00		10 976.95	
23.351.00	Office cantonal pr la formation professionn.	11 318.75		11 600.00		10 976.95	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	148 571.85		156 725.00		156 242.27	
29.300.00	Jetons et frais de la commission scolaire	5 778.10		2 000.00		5 516.25	
29.301.00	Salaires du personnel de conciergerie	25 354.05		18 000.00		22 896.05	
29.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	1 321.40		1 125.00		1 696.65	
29.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	1 017.95		900.00		1 318.35	
29.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	372.70		500.00		404.05	
29.310.00	Achats: livres, matériel gymnastique	1 051.00				564.00	
29.311.00	Achat de machines,mobilier et informatique	9 513.00		12 500.00		10 332.35	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
29.312.00	Eau, énergie, combustible	49 602.95		50 000.00		51 695.32	
29.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	1 934.70		2 000.00		1 827.90	
29.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	11 381.30		30 000.00		13 914.75	
29.314.20	Nettoyage des bâtiments	39 134.90		38 000.00		43 966.80	
29.314.30	Location places de parc école	400.00				400.00	
29.318.00	Assurances ECAB	1 709.80		1 700.00		1 709.80	
3	CULTURE ET LOISIRS	69 225.20		70 714.10		67 531.65	
30	CULTURE	39 127.55		42 986.10		40 442.80	
30.351.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	19 307.55		21 166.10		19 922.80	
30.351.10	Part. à la formation musicale des jeunes	3 350.00		3 600.00		3 400.00	
30.352.00	Part. à la bibliothèque intercommunale	9 640.00		10 020.00		10 020.00	
30.352.10	Participation à passeports vacances	30.00		200.00			
30.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	6 800.00		8 000.00		7 100.00	
34	SPORTS, PISCINE, CENTRE SPORTIF	23 737.95		21 028.00		20 806.15	
34.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	398.00				579.75	
34.301.00	Salaires travaux parcours Vita + pl. jeux	2 644.35		1 000.00		959.45	
34.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	211.35		60.00		88.30	
34.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	162.80		45.00		68.65	
34.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	46.00		20.00		17.95	
34.314.00	Entretien des places de sport et de jeux	8 560.00		5 000.00		8 264.90	
34.365.00	Dons aux sociétés sportives	4 800.00		5 000.00		4 000.00	
34.390.00	Imputations internes des amortissements	4 414.00		7 273.00		4 414.00	
34.390.10	Imputations internes des intérêts	2 501.45		2 630.00		2 413.15	
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES	6 359.70		6 700.00		6 282.70	
35.366.10	Animations du 3ème âge	6 359.70		6 700.00		6 282.70	
4	SANTE	324 948.50	2 961.05	344 383.95	10 000.00	333 855.70	2 651.05
40	HOPITAUX	12 968.65		11 607.40		9 842.10	
40.351.00	Participation aux dépenses cantonales	1 009.25		931.20		1 080.15	
40.352.10	Participation à l'ambulance de district	11 959.40		10 676.20		8 761.95	
41	HOMES MEDICALISES	238 281.85		248 111.65		244 330.35	
41.351.00	Particip. au subv. cantonal, soins spéciaux	152 101.75		161 619.15		156 948.90	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
41.352.00	Participation aux homes médicalisés	1 416.85				-311.15	
41.352.10	Participation aux frais financiers des homes	84 763.25		86 492.50		87 692.60	
44	SOINS AMBULATOIRES	67 827.80		71 864.90		75 137.10	
44.352.00	Part. aux soins et aides fam. à domicile	37 279.95		38 782.65		38 757.95	
44.352.10	Part. aux indemnités forfaitaires	26 815.70		29 203.35		32 489.55	
44.352.30	Passepartout Sarine	358.15		371.90		382.60	
44.352.40	Service puériculture	3 374.00		3 507.00		3 507.00	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	5 870.20	2 961.05	12 700.00	10 000.00	4 546.15	2 651.05
46.318.10	Visites médicales	900.00		1 200.00		450.00	
46.318.20	Prise en charge par commune des soins dentaires	1 915.80		1 500.00		1 571.35	
46.351.00	Service dentaire	3 054.40		10 000.00		2 524.80	
46.433.00	Participat. des parents aux soins dentaires		2 961.05		10 000.00		2 651.05
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES			100.00			
47.301.00	Contrôle des denrées alimentaires, champignons			100.00			
5	AFFAIRES SOCIALES	548 672.35	1 101.40	557 816.95	1 100.00	563 097.45	1 130.10
50	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE	1 101.40	1 101.40	1 100.00	1 100.00	1 130.10	1 130.10
50.301.00	Traitement de l'Agent AVS	1 101.40		1 100.00		1 130.10	
50.436.00	Remboursements de tiers		1 101.40		1 100.00		1 130.10
54	STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	78 470.35		85 104.00		115 702.85	
54.300.00	Jetons de présence et frais de la commission			100.00		33.25	
54.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...			4.00			
54.365.00	Subventions crèches et garderies	60 094.25		70 000.00		94 247.25	
54.365.20	Subv. à l'ass. d'accueil familial de jour Sarine	18 376.10		15 000.00		21 422.35	
55	INVALIDITE	236 251.90		240 530.55		247 680.40	
55.351.00	Part. pr personnes handicapées ou inadaptées	236 251.90		240 530.55		247 680.40	
58	ASSISTANCE	232 848.70		231 082.40		198 584.10	
58.300.00	Jetons de présence, frais de la commission	1 304.25		700.00		1 470.75	
58.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...			28.00			
58.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents			1.00			



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58.351.00	Part. aux frais cantonaux d'assistance	6 278.40		7 669.95		7 889.30	
58.351.10	Part. avances sur contr. d'entretien non récupérables	5 604.75		6 257.20		5 610.60	
58.351.20	Aide aux victimes d'infractions	1 716.90		1 917.90		1 861.40	
58.351.30	Contribution des comm.au Fonds cant. de l'emploi	15 030.00		15 030.00		15 645.00	
58.351.40	Participation LASoc	98 309.20		95 571.35		60 585.25	
58.352.00	Part. au Service Social Sarine-Ouest	101 771.00		102 305.00		102 304.00	
58.365.20	Dons caritatifs	1 400.00		1 602.00		2 302.00	
58.366.00	Subventions versées à des tierces personnes	1 434.20				915.80	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	209 063.62	39 918.45	283 345.00	25 200.00	266 045.21	41 404.95
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	139 722.42	219.85	211 408.00		191 118.51	1 105.50
62.300.00	Jetons et frais de la commission	1 331.00		3 000.00		730.50	
62.301.00	Traitement du personnel édilitaire	33 535.85		44 600.00		39 180.70	
62.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	3 789.06		2 787.00		3 606.82	
62.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	2 919.00		2 973.00		2 802.85	
62.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	824.56		2 123.00		734.04	
62.311.00	Achat de véhicules, machines et matériel	1 620.00		2 700.00			
62.312.00	Eclairage public	6 976.45		8 000.00		6 885.65	
62.313.00	Achat de marchandises, fournitures diverses	2 857.40		3 000.00		1 870.80	
62.313.10	Achat de carburant	1 855.65		4 500.00		2 493.55	
62.314.00	Entretien des routes et de l'éclairage	10 037.25		62 000.00		59 975.60	
62.314.10	Déblaiement, sablage et protection hivernale	6 361.70		15 000.00		10 878.70	
62.314.20	Entretien signalisat. routière + écl. public	1 582.45		1 000.00		295.00	
62.315.00	Entretien des véhicules et machines	7 785.65		3 500.00		3 740.45	
62.318.00	Assurances pour les véhicules	5 516.30		6 000.00		5 533.80	
62.318.10	Honoraires et prestations de services			3 000.00			
62.319.00	Impôts pour les véhicules	935.00		950.00		935.00	
62.390.00	Imputations internes des amortissements	35 476.00		28 875.00		35 476.00	
62.390.10	Imputations internes des intérêts	16 319.10		17 400.00		15 979.05	
62.436.10	Remboursement de tiers		219.85				1 105.50
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX	6 184.00		6 327.00		6 328.00	
64.351.00	Part. fonds fédéral infrastruct. ferroviaire	6 184.00		6 327.00		6 328.00	
65	TRAFIC REGIONAL ET TRANSPORT	63 157.20	39 698.60	65 610.00	25 200.00	68 598.70	40 299.45
65.318.00	Achat abonnements CFF	26 779.00		26 600.00		28 179.00	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65.351.00	Participation indemnité exploitation	24 737.90		26 955.00		29 574.70	
65.390.00	Imputations internes des amortissements	10 845.00		10 845.00		10 845.00	
65.390.10	Imputations internes des intérêts	795.30		1 210.00			
65.435.00	Vente abonnements CFF		24 996.00		23 000.00		24 807.00
65.436.00	Remboursements de tiers		14 702.60		2 200.00		15 492.45
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	421 346.60	335 585.76	491 358.45	359 500.00	548 907.89	486 761.94
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	121 355.06	106 831.93	167 695.00	132 000.00	238 494.70	238 494.70
70.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	887.75		1 200.00		1 205.00	
70.301.00	Salaires	4 621.00		2 500.00		5 042.60	
70.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	369.30		210.00		464.20	
70.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	284.50		155.00		360.75	
70.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	80.35		130.00		94.45	
70.312.00	Participation AESO	95 829.45		125 000.00		105 911.85	
70.313.00	Achats de marchandises, fournitures diverses	2 968.76		6 000.00		11 383.10	
70.314.00	Entretien et rénovation des installations	8 642.30		23 000.00		27 989.05	
70.317.00	Dédommagement (représentation..)	20.00					
70.318.00	Frais d'analyse d'eau	197.20				1 122.75	
70.318.10	Honoraires et prestations de service	3 891.25		3 000.00		4 394.95	
70.319.00	Indemnités des zones de protection	1 500.00		1 500.00		1 500.00	
70.352.00	Participations (ultraviolets)	2 063.20		5 000.00		500.00	
70.380.00	Attribution à la réserve					78 526.00	
70.434.00	Location des compteurs, abonnement fixe		23 236.83		25 000.00		24 234.60
70.434.30	Taxes raccordements trsf des inv.						123 034.65
70.435.00	Vente d'eau		70 848.85		95 000.00		80 296.35
70.435.10	Vente d'eau AESO		12 746.25		12 000.00		10 929.10
71	PROTECTION DES EAUX	137 481.30	137 481.30	150 551.45	135 000.00	145 030.05	145 030.05
71.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	1 635.50		1 700.00		1 417.00	
71.301.00	Salaires	1 388.95		2 000.00		892.50	
71.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	111.00		200.00		82.15	
71.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	85.50		110.00		63.85	
71.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	24.15		40.00		16.70	
71.312.00	Energie de la station de pompage	135.10		200.00		138.55	
71.314.00	Entretien et rénovation des installations	7 870.05		3 500.00		721.32	
71.314.10	Pondération épuration	43 490.45		47 000.00		40 064.40	
71.318.00	Taxe raccordement (alarme station pompage)	281.60		210.00		281.50	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
71.352.00	Participation à la STEP-PGEE AESC	53 553.75		63 324.45		59 583.75	
71.380.00	Attribution à la réserve	18 542.10				5 062.68	
71.390.00	Imputations internes des amortissements			32 267.00		20 303.45	
71.390.10	Imputations internes des intérêts	10 363.15				16 402.20	
71.434.00	Taxes d'utilisation		137 481.30		135 000.00		145 030.05
72	ORDURES MENAGERES	110 545.88	85 405.03	110 920.00	79 000.00	102 042.26	89 164.09
72.300.00	Jetons de présence et frais de commission	245.00		500.00		201.25	
72.301.00	Salaires	15 636.40		14 000.00		13 678.85	
72.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	1 451.00		870.00		833.92	
72.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	412.80		300.00		341.60	
72.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	301.38		250.00		206.59	
72.311.10	Coût des places pour conteneurs	1 044.75		700.00		400.00	
72.313.00	Achat de sacs et clips	5 752.05		4 000.00		5 466.95	
72.313.10	Achat de matériel	236.00		300.00		2 254.40	
72.314.00	Frais d'entretien de la déchetterie	4 839.30		10 000.00			
72.318.00	Frais de ramassage et décharge	80 627.20		80 000.00		78 658.70	
72.434.00	Taxe de base		40 994.40		40 000.00		44 365.25
72.434.10	Taxe proportionnelle (taxe au sac)		38 534.03		37 000.00		41 727.14
72.436.00	Remb. de tiers		5 876.60		2 000.00		3 071.70
74	CIMETIERE	34 612.92	3 500.00	38 927.00	2 500.00	29 803.27	573.00
74.300.00	Jetons et frais de commission	1 107.75		1 000.00		416.75	
74.301.00	Salaires	4 247.05		6 000.00		3 436.10	
74.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	339.40		250.00		316.30	
74.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	261.50		180.00		245.80	
74.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	73.85		130.00		64.35	
74.313.00	Achat de plaques pour columbarium	557.30		300.00			
74.314.00	Frais d'entretien	157.65		1 700.00		377.45	
74.318.10	Honoraires et prestations de services	505.00		3 000.00			
74.390.00	Imputations internes des amortissements	18 932.57		17 867.00		17 980.57	
74.390.10	Imputations internes des intérêts	8 430.85		8 500.00		6 965.95	
74.434.00	Taxes d'entrée et de concessions		3 500.00		2 500.00		573.00
75	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	5 308.45		12 505.00		18 393.80	
75.300.00	Jetons de présence et frais de commission	820.00		150.00		3 472.50	
75.301.00	Salaires travaux d'endiguement	3 873.10		1 200.00		3 324.55	
75.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	309.55		75.00		306.05	
75.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	238.45		45.00		237.85	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
75.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	67.35		35.00		62.30	
75.314.00	Travaux de conservation des ouvrages			1 000.00		2 096.50	
75.318.10	Honoraires et prestations de services			10 000.00			
75.390.00	Imputations internes des amortissements					1 755.40	
75.390.10	Imputations internes des intérêts					7 138.65	
78	PROTECTION DE LA NATURE						207.60
78.436.00	Remboursements de tiers						207.60
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12 042.99	2 367.50	10 760.00	11 000.00	15 143.81	13 292.50
79.300.00	Jetons et frais de la commission	6 654.25		5 000.00		6 602.20	
79.318.00	Honoraires	350.00		1 000.00		2 945.00	
79.390.00	Imputations internes des amortissements	3 324.54		3 120.00		3 428.36	
79.390.10	Imputations internes des intérêts	1 714.20		1 640.00		2 168.25	
79.431.00	Autorisations de construire		2 367.50		10 000.00		13 292.50
79.436.00	Remboursements de tiers				1 000.00		
8	ECONOMIE	11 544.15	250.00	15 890.80	250.00	13 091.70	281.00
80	AGRICULTURE	257.50	250.00	254.00	250.00	345.00	281.00
80.300.00	Traitements et jetons du Conseil communal	87.50		100.00		175.00	
80.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...			4.00			
80.319.00	Cotisations SECADA	120.00		100.00		120.00	
80.364.00	Particip. au Syndicat d'Amélior. Foncière	50.00		50.00		50.00	
80.436.00	Rembours. contrôle feu bactérien		250.00		250.00		281.00
81	FORETS	11 286.65		15 636.80		12 746.70	
81.300.00	Jetons et frais de la commission	303.50		600.00		608.50	
81.301.00	Traitement du personnel	213.65		300.00		200.85	
81.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	17.05		35.00		18.50	
81.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	13.15		15.00		14.35	
81.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	3.70		5.00		3.75	
81.312.00	Rôle social de la forêt	9 094.00		9 081.80		9 081.80	
81.314.00	Entretien des chemins forestiers	1 641.60		5 500.00		2 818.95	
81.317.00	Dédommagements (déplacement)			100.00			
9	FINANCES ET IMPOTS	1 049 145.37	3 639 522.57	378 459.50	3 246 960.00	1 612 929.12	4 375 877.69
90	IMPOTS	22 873.55	3 090 054.05	13 310.00	2 697 183.00	39 318.75	3 777 841.25
90.300.00	Jetons et frais de la commission	980.00		2 160.00		2 321.75	
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	1 963.45		3 000.00		1 944.25	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.318.10	Frais de perception d'impôts	1 660.30		2 150.00		1 772.70	
90.319.10	Pertes sur débiteurs	11 803.45				26 008.00	
90.319.20	Imputation forfaitaire d'impôts	808.60				829.20	
90.329.00	Escomptes d'impôts et intérêts bonifiés	5 657.75		6 000.00		6 442.85	
90.400.00	Impôt sur le revenu, personnes physiques		2 100 669.20		1 960 000.00		2 255 455.10
90.400.10	Impôt sur la fortune, personnes physiques		122 501.15		101 000.00		201 778.45
90.400.20	Impôt à la source		63 388.55		35 000.00		53 586.30
90.400.40	Impôt sur les prestations en capital		39 371.95		40 000.00		46 106.70
90.401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		207 460.95		175 000.00		358 315.35
90.401.10	Impôt sur le capital des personnes morales		39 478.15		30 000.00		31 927.10
90.402.00	Contribution immobilière		202 164.75		182 000.00		197 896.80
90.402.10	Impôt spéc. immeubles sociétés, assoc. etc.		6 582.25				
90.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et plus-val.		54 270.20		40 000.00		211 777.15
90.404.00	Impôt sur les mutations immobilières		171 675.70		55 000.00		319 321.15
90.406.00	Impôt sur les chiens		2 622.00		2 500.00		2 964.00
90.406.20	Impôt sur les appareils et distributeurs		700.00		100.00		700.00
90.436.00	Rembour. frais de rappels et poursuites		1 838.30		1 000.00		11 740.00
90.436.10	Intérêts de retard		8 151.60		7 000.00		12 408.35
90.441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		69 179.30		68 583.00		73 864.80
93	PEREQUATION FINANCIERE		157 058.00		163 659.00		163 659.00
930	PEREQUATION FINANCIERE		157 058.00		163 659.00		163 659.00
930.462.00	Attribution à la péréquation des ressources		125 258.00		131 937.00		131 937.00
930.462.10	Attribution à la péréquation des besoins		31 800.00		31 722.00		31 722.00
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES	310 824.42	332 372.52	315 149.50	336 118.00	328 985.45	361 513.34
940	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES	131 741.59	204 915.42	158 522.00	222 342.00	153 495.18	238 584.29
940.318.00	Frais bancaires et du CCP	2 923.57		3 000.00		3 466.49	
940.322.00	Intérêts des dettes			2 000.00			
940.330.00	Amortissements obligatoires	128 818.02		153 522.00		150 028.69	
940.420.00	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		174.75				26.60
940.490.00	Imputations internes des amortissements		128 818.02		153 522.00		150 028.69
940.490.10	Imputations internes des intérêts		75 922.65		68 820.00		88 529.00



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	179 082.83	127 457.10	156 627.50	113 776.00	175 490.27	122 929.05
942.300.00	Jetons et frais de la commission	1 266.50		550.00		1 461.25	
942.301.00	Salaires	14 082.55		12 000.00		12 392.35	
942.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	1 153.99		750.00		1 140.81	
942.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	631.50		600.00		612.90	
942.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	233.14		563.00		210.81	
942.312.00	Eau, énergie, combustible	55 960.72		52 000.00		53 737.44	
942.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	44 735.87		40 000.00		42 565.15	
942.318.00	Assurances ECAB	4 040.45		4 100.00		4 272.00	
942.390.00	Imputations internes des amortissements	33 009.41		24 764.50		33 009.41	
942.390.10	Imputations internes des intérêts	23 968.70		21 300.00		26 088.15	
942.423.00	Loyers des appartements		41 340.00		38 000.00		46 290.00
942.423.10	Loyers des parquets, domaines et alpages		12 881.00		9 000.00		11 094.00
942.423.30	Locations autres locaux		2 300.00		600.00		2 100.00
942.423.50	Loyers immeuble communal		56 876.00		56 876.00		56 876.00
942.434.00	Taxe utilisation des locaux communaux		3 082.30		2 000.00		3 311.00
942.436.00	Participations de tiers		10 752.20		7 300.00		3 033.65
942.436.10	Retenues sociales sur les salaires		225.60				224.40
99	POSTES NON VENTILABLES	715 447.40	60 038.00	50 000.00	50 000.00	1 244 624.92	72 864.10
99.332.00	Amortissements supplémentaires	58 147.40		50 000.00		343 657.67	
99.382.00	Attributions aux autres réserves	657 300.00				900 967.25	
99.451.10	Recettes extraordinaires sans affectation		10 038.00				22 864.10
99.482.00	Prélèvement sur réserves		50 000.00		50 000.00		50 000.00



Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	356 114.95	63 588.84	321 052.50	5 200.00	388 306.65	65 695.39
1	ORDRE PUBLIC	170 754.60	124 292.55	109 299.90	64 094.00	182 161.35	135 760.55
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 086 181.40	48 363.73	1 179 999.26	44 426.82	1 171 814.44	46 811.04
3	CULTURE ET LOISIRS	69 225.20		70 714.10		67 531.65	
4	SANTE	324 948.50	2 961.05	344 383.95	10 000.00	333 855.70	2 651.05
5	AFFAIRES SOCIALES	548 672.35	1 101.40	557 816.95	1 100.00	563 097.45	1 130.10
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	209 063.62	39 918.45	283 345.00	25 200.00	266 045.21	41 404.95
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	421 346.60	335 585.76	491 358.45	359 500.00	548 907.89	486 761.94
8	ECONOMIE	11 544.15	250.00	15 890.80	250.00	13 091.70	281.00
9	FINANCES ET IMPOTS	1 049 145.37	3 639 522.57	378 459.50	3 246 960.00	1 612 929.12	4 375 877.69
	TOTALISATION	4 246 996.74	4 255 584.35	3 752 320.41	3 756 730.82	5 147 741.16	5 156 373.71
	Résultat	8 587.61		4 410.41		8 632.55	

Compte des investissements

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			235 000.00		207 473.40	
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL			40 000.00		18 473.40	
62.501.10	Eclairage public			40 000.00		18 473.40	
65	TRAFIC REGIONAL ET TRANSPORT			195 000.00		189 000.00	
65.501.10	Achat Bus scolaire 47 pl.			195 000.00		189 000.00	
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	636 910.05	36 185.15	974 513.90	110 000.00	1 366 940.35	744 767.10
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU		14 810.00	123 000.00	70 000.00	10 568.55	133 602.20
70.501.10	Collecteur eau de boisson			85 000.00		4 518.55	
70.501.30	Etude captage d'eau			38 000.00		6 050.00	
70.610.00	Taxes de raccordements		14 810.00		70 000.00		133 602.20
71	PROTECTION DES EAUX	518 158.10	10 572.00	530 247.40	40 000.00	464 218.05	131 389.70
71.501.30	Assainissement du réseau d'épuration	518 158.10		530 247.40		444 218.05	



Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
71.501.50	Ass. réseau mise séparatif rte Fribourg Laiterie-Sarina					20 000.00	
71.610.00	Taxes de raccordements		10 572.00		40 000.00		131 389.70
74	CIMETIERE			132 500.00		13 097.30	
74.501.00	Réfection mur du cimetière			132 500.00		13 097.30	
75	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	54 684.55	10 803.15	120 000.00		794 581.15	479 775.20
75.501.10	Ruisseau du Palon	54 684.55		120 000.00		784 370.80	
75.501.20	Ouverture partielle Ruisseau des Combes					10 210.35	
75.661.00	Subventions cantonales		10 803.15				479 775.20
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	64 067.40		68 766.50		84 475.30	
79.500.00	Remaniement parcellaire	53 787.40		53 766.50		53 762.40	
79.509.00	Révision du plan d'aménagement local	5 920.00		15 000.00		26 129.75	
79.509.10	Mensuration cadastrale	4 360.00				4 583.15	
9	FINANCES ET IMPOTS	36 185.15	636 910.05	120 000.00		883 744.80	1 713 391.45
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES			120 000.00		138 977.70	
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER			120 000.00		138 977.70	
942.501.10	Travaux bâtiments			120 000.00		138 977.70	
99	POSTES NON VENTILABLES	36 185.15	636 910.05			744 767.10	1 713 391.45
99.590.00	Report des investissements	36 185.15				744 767.10	
99.690.00	Report des investissements		636 910.05				1 713 391.45

Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			235 000.00		207 473.40	
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	636 910.05	36 185.15	974 513.90	110 000.00	1 366 940.35	744 767.10
9	FINANCES ET IMPOTS	36 185.15	636 910.05	120 000.00		883 744.80	1 713 391.45
	TOTALISATION	673 095.20	673 095.20	1 329 513.90	110 000.00	2 458 158.55	2 458 158.55
	Résultat				1 219 513.90		



Bilan

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2017	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2017
1	ACTIF	5 731 576.95	18 138 660.77	17 072 396.95	6 797 840.77
10	DISPONIBILITES	842 899.22	3 789 889.52	3 852 246.36	780 542.38
100.00	Caisse	887.70	8 048.15	8 181.20	754.65
100.10	Caisse 2 (cartes journalières CFF)	984.00	24 770.00	25 299.00	455.00
101.20	Compte postal 17-6441-0	841 027.52	3 757 071.37	3 818 766.16	779 332.73
11	DEBITEURS	636 250.65	12 146 690.45	11 413 734.95	1 369 206.15
111.30	Compte courant de l'Etat		278 253.20		278 253.20
112.60	Débiteur impôt anticipé	18.71		15.65	3.06
115.00	Débiteurs divers	93 205.64	1 126 309.80	852 113.45	367 401.99
115.01	Débiteurs C.I.	927.10	197 960.85	193 546.15	5 341.80
115.02	Débiteurs impôts provisionnés	387 783.60	5 348 327.35	5 197 443.90	538 667.05
115.03	Autres débiteurs		44 814.60	44 814.60	
115.08	Débiteurs impôts 2008	1 400.45		360.05	1 040.40
115.09	Débiteurs impôts 2009	2 085.05			2 085.05
115.10	Débiteurs impôts 2010	668.20			668.20
115.11	Débiteurs impôts 2011	5 517.10	1 079.10	1 485.65	5 110.55
115.12	Débiteurs impôts 2012	13 842.05	1 235.75	6 494.60	8 583.20
115.13	Débiteurs impôts 2013	14 285.55	6 653.60	12 036.15	8 903.00
115.14	Débiteurs impôts 2014	27 974.70	-4 087.20	5 086.10	18 801.40
115.15	Débiteurs impôts 2015	47 165.30	437 653.45	447 691.35	37 127.40
115.16	Débiteurs impôts 2016	1 266.40	2 833 971.25	2 738 954.90	96 282.75
115.17	Débiteurs impôts 2017		1 857 676.60	1 856 739.50	937.10
116.51	Débiteurs TVA - Epuration	40 110.80		40 110.80	
119.50	Impôt préalable s/fonct. Eau		6 133.65	6 133.65	
119.51	Impôt préalable s/fonct. Epuration		10 708.45	10 708.45	
12	PLACEMENTS	740 231.95	120 090.00	355 130.65	505 191.30
120.13	Cpte 260-366755.01Y UBS	1 884.70		80.00	1 804.70
120.14	Cpte 30 01 128.592-00 BCF	261 456.05	120 090.00	255 050.65	126 495.40
120.18	CCP 92-656281-0	151 809.00		100 000.00	51 809.00
123.00	Immeubles	3.00			3.00
123.10	Terrains	325 079.20			325 079.20
13	ACTIFS TRANSITOIRES	7 832.98	73 343.75	39 643.33	41 533.40
139.10	Actifs transitoires	7 832.98	73 343.75	39 643.33	41 533.40
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3 504 361.15	2 008 647.05	1 411 641.66	4 101 366.54
140.00	Terrains (zone d'utilité publique)	1.00			1.00
141.00	Ouvrages génie civil	815 953.47	49 186.30	66 188.90	798 950.87
141.10	Eau de boisson		256 637.85	256 636.85	1.00
141.30	Protection des eaux	507 587.10	464 218.05	151 693.15	820 112.00
141.40	Ouvrages d'endiguement	43 882.40	794 581.15	481 530.60	356 932.95
143.00	Places de jeux et de sports	298 954.40		10 108.00	288 846.40
143.01	Bâtiment communal	1 290 964.54	138 977.70	50 131.91	1 379 810.33
143.03	Cimetière	58 731.24	13 097.30	71 827.54	1.00
143.04	Bâtiment funéraire	362 809.94		14 512.40	348 297.54



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2017	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2017
143.10	Protection civile	1.00			1.00
145.00	Forêts	1.00			1.00
146.00	Mobilier, machines, informatique, véhicules	39 766.00	207 473.40	247 238.40	1.00
149.00	Remaniement parcellaire		53 762.40	53 762.40	
149.10	Plan d'aménagement local (PAL)	85 709.06	30 712.90	8 011.51	108 410.45
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	1.00			1.00
155.00	Participations Saidef	1.00			1.00
2	PASSIF	-5 731 576.95	5 259 830.98	6 326 094.80	-6 797 840.77
20	ENGAGEMENTS COURANTS	-563 451.30	4 941 498.68	4 621 609.86	-243 562.48
200.50	Créancier TVA - Eau potable	-179.40	8 038.55	9 265.25	-1 406.10
200.51	Créancier TVA - Epuration		57 048.65	58 603.17	-1 554.52
205.00	Créanciers collectifs	-496 112.30	3 421 019.53	3 109 593.08	-184 685.85
206.00	Compte courant Etat	-20 266.20	1 409 969.15	1 389 702.95	
209.00	Autres créanciers	-46 893.40	17 313.75	26 336.36	-55 916.01
209.50	TVA sur CA cpte fonct. - Eau		6 229.35	6 229.35	
209.51	TVA sur CA cpte fonct. - Epuration		21 879.70	21 879.70	
24	PROVISIONS	-200 000.00			-200 000.00
240.00	Provisions pertes sur débiteurs	-200 000.00			-200 000.00
25	PASSIFS TRANSITOIRES	-139 147.65	145 297.65	588 261.81	-582 111.81
259.00	Passifs transitoires	-139 147.65	139 147.65	582 111.81	-582 111.81
259.10	Participations reçues d'avance		6 150.00	6 150.00	
28	RESERVES	-2 958 479.62	173 034.65	1 107 590.58	-3 893 035.55
280.10	Réserve protection civile	-387 550.00			-387 550.00
280.20	Réserve Obligatoire Protection des eaux			5 062.68	-5 062.68
280.21	Réserve Obligatoire Approvisionnement en eau		123 034.65	201 560.65	-78 526.00
282.00	Réserve bâtiments et places	-143 710.25			-143 710.25
282.01	Réserve complexe scolaire et halle polyvalente	-500 000.00		560 000.00	-1 060 000.00
282.05	Réserve mobilier scolaire	-20 119.00		967.25	-21 086.25
282.20	Réserve protection des eaux	-135 168.46			-135 168.46
282.21	Réserve eau de boisson	-341 095.66			-341 095.66
282.22	Réserve dépl. conduites d'eau			40 000.00	-40 000.00
282.30	Réserve valorisation traversée localité	-987 500.00			-987 500.00
282.51	Réserve transport école	-100 000.00		300 000.00	-400 000.00
282.60	Réserve réfection des routes	-220 000.00			-220 000.00
282.70	Réserve amén. espaces publics	-65 000.00			-65 000.00
282.80	Réserve participation RPS	-58 336.25	50 000.00		-8 336.25
29	FORTUNE	-1 870 498.38		8 632.55	-1 879 130.93
290.00	Fortune nette	-1 870 498.38			-1 870 498.38
290.01	Résultat en cours			8 632.55	-8 632.55



RÉFECTION DE LA ROUTE « BUISSONS-DES-CLOUS »

Lors de la dernière assemblée communale, nous avons voté un montant de CHF 43'200.- pour cet objet. Quelques jours plus tard, divers problèmes sont apparus.

Après un passage de caméra dans la canalisation de la route, des dommages importants ont été mis en évidence.

D'autre part, suite au remaniement parcellaire, la totalité de la route a été mise au domaine public, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Ceci a eu comme conséquence, une augmentation du coût à CHF 61'000.-.

Le Conseil communal vous demande d'accepter cet investissement car celui-ci ne pourra jamais être réalisé aussi avantageusement pour la commune car nous pourrions bénéficier de la subvention AF (Améliorations foncières) fédérale de 40% et cantonale de 28%.

Jean-Claude Pache

RÈGLEMENT SCOLAIRE

Comme déjà annoncé, dès le 1er août prochain, le cercle scolaire de "Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz" sera agrandi avec les élèves de la commune de Corserey afin de devenir le cercle scolaire de "Corserey-Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz".

La rentrée prochaine est en phase de finalisation avec une synchronisation dans l'organisation des classes, des transports ainsi que des activités annexes entre autres.

Le Règlement scolaire doit ainsi être revu et mis à jour afin d'accueillir la nouvelle entité.

Ce nouveau règlement tient également compte des modalités de la nouvelle Loi scolaire, par exemple avec l'introduction prochaine d'un "Conseil des parents". Il considère aussi le récent arrêt du Tribunal fédéral qui implique la pleine gratuité de l'école à l'exception des frais de repas lors de certaines activités. Cet arrêt pénalisera sans nul doute les élèves des communes qui ont de la peine financièrement. Ce Règlement scolaire doit être soumis à l'approbation de l'Assemblée communale.

David Bonny



PLAN FINANCIER 2018-2022

Avec les constructions réalisées en 2017 notre commune a passé le cap des 1'000 habitants. Ces nouveaux habitants vont apporter de nouvelles recettes fiscales mais aussi augmenter les effectifs des écoles. Nous devons déjà prévoir un agrandissement de notre complexe scolaire en 2020-2021.

Nous devons également prévoir un grand nombre de réfections de nos routes communales. Toujours concernant les routes, des aménagements appropriés devront être réalisés pour améliorer la sécurité et la qualité de vie de nos concitoyens.

L'approvisionnement en eau de boisson demandera des moyens financiers pour la mise en conformité des infrastructures existantes ou à construire.

Il faudra aussi faire face à des charges plus élevées pour l'épuration, la gestion des déchets, l'entretien des routes et des bâtiments.

Le Conseil communal

PLAN FINANCIER 2018-2022 - FONCTIONNEMENT										
Désignation	Budget 2018		PF 2019		PF 2020		PF 2021		PF 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
en milliers de francs										
ADMINISTRATION	427	66	430	65	450	70	470	70	480	70
ORDRE PUBLIC	158	103	190	140	195	140	200	140	205	140
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 308	41	1 300	50	1 330	50	1 360	50	1 400	50
CULTE, CULTURE ET LOISIRS	75	0	75	0	75	0	80	0	85	0
SANTE	366	10	370	10	370	10	380	10	380	10
AFFAIRES SOCIALES	594	1	620	1	630	1	640	1	640	1
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	386	73	400	75	410	75	420	75	430	75
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	532	378	550	380	560	380	570	400	580	410
ECONOMIE	30	0	32	0	32	0	35	0	40	0
FINANCES ET IMPOTS	378	3 595	390	3 800	400	3 900	410	4 000	420	4 100
TOTALISATION	4 254	4 267	4 357	4 521	4 452	4 626	4 565	4 746	4 660	4 856
+ = bénéfice / - = perte	13		164		174		181		196	
Charges supplémentaires suite aux investissements										
amortissements supplémentaires annuels			-58		-106		-134		-322	
intérêts supplémentaires annuels			-29		-53		-70		-211	
+ = bénéfice / - = perte	13		77		15		-23		-337	



PLAN FINANCIER 2018-2022 - INVESTISSEMENTS

Désignation (en milliers)	Budget 2018	PF 2019	PF 2020	PF 2021	PF 2022
Routes des Combes	463				
Eclairage public	15				
Route Maison-Rouge / Noréaz - réfection		100			
Route de la Montagnette - réfection		0			
Route du Moulin - réfection		100			
Route du Buisson-des-Clous - réfection		0			
Aménagement routier traversée de localité		600	400		
Canalisations route des Combes	550				
Mise en conformité infrastructures eau boisson	75	200	200	200	200
Etude captage d'eau	38				
Ouverture du ruisseau du Palon	120				
Ouverture du ruisseau des Combes	54				
Bâtiment communal - rénovation façades	0				
Aménagement : PAL+ remaniement	15				
Réfection mur de soutènement du cimetière	132				
Assainissement de la butte de tir		100			
Complexe scolaire - agrandissement		100	100	4 500	1 400
Total des investissements bruts	1 462	1 200	700	4 700	1 600

Le plan financier est un outil de gestion pour le Conseil communal. Il permet d'avoir une vision financière des années à venir.

Les années 2019 à 2020 présentent un résultat positif.

Dès l'année 2021 des pertes sont à prévoir. En effet, l'impact des investissements planifiés en 2021 est visible sur les amortissements et les intérêts de 2022.



SUBVENTIONS DES ABONNEMENTS DE TRANSPORTS PUBLICS

Comme présenté lors de l'assemblée du budget en décembre dernier, le Conseil communal entend soutenir l'utilisation des transports publics de manière concrète.

Chaque année lors de l'assemblée, des demandes de citoyennes et de citoyens sont adressées pour améliorer l'offre des transports publics à Prez-vers-Noréaz. L'offre, qui s'étoffe régulièrement d'une ou deux courses supplémentaires, étant tributaire de la demande, le Conseil communal joue la carte de la cohérence en subventionnant les abonnements de transports publics.

Tout abonnement acheté dès le 1^{er} janvier 2018 (la date d'achat fait foi) est subventionné selon le tarif suivant :

- ✓ Abonnements demi-tarif CFF : CHF 40.-
- ✓ Abonnements nominatifs : 20% du prix d'achat mais au maximum CHF 100.-

En espérant satisfaire la demande des citoyennes et citoyens, le Conseil communal ne peut qu'encourager les habitants de Prez-vers-Noréaz à utiliser les transports publics, qui restent la manière la plus écologique de se déplacer si l'on exclut la mobilité douce, encore difficile à exploiter sur la route cantonale. Mais ceci est un autre chapitre sur lequel nous reviendrons.

Pierre Bovet

✂ -----

Transports publics – demande de subventionnement communal

(à envoyer ou à déposer à l'administration communale, rte de Fribourg 19, 1746 Prez-vers-Noréaz)

Nom : ----- Prénom : -----

Rue : ----- Lieu : -----

Date d'achat de l'abonnement : -----

No compte bancaire ou postal : -----

Titulaire du compte : -----

Lieu, date : ----- Signature : -----

A annexer : copie de l'abonnement + copie de la quittance d'achat



UN PETIT JOB D'ÉTÉ

La Commune engage les jeunes filles et jeunes gens nés en 2001, 2002 et 2003 domiciliés à Prez-vers-Noréaz,

- pour effectuer les déménagements des classes : deux jeunes gens ou jeunes filles, durant la semaine du 9 au 13 juillet 2018.
- pour les grands nettoyages du centre scolaire : cinq jeunes filles ou jeunes gens par semaine, durant les semaines du 16 au 27 juillet 2018.



Les jeunes intéressés annoncent leur candidature par écrit au Conseil communal, rte de Fribourg 19, 1746 Prez-vers-Noréaz, en précisant les dates auxquelles ils sont disponibles. Les 12 premières inscriptions seront prises en considération pour l'engagement.

Dernier délai pour envoyer les candidatures : **lundi 30 avril 2018.**

Le plan de travail et la grille horaire seront établis par le Conseil communal.

Chaque candidat recevra une réponse écrite.

La bonne humeur et l'engagement sont requis !

Le Conseil communal



APPEL AUX COMMERÇANTS DE PREZ-VERS-NORÉAZ

Nous désirons travailler avec et pour nos commerçants. C'est pourquoi nous vous proposons de nous communiquer quelques informations, librement et bien sûr gratuitement.

Nous espérons ainsi montrer l'éventail important de commerces et d'activités sis dans notre village.

Afin de vous proposer une « vitrine virtuelle » sur notre site internet communal www.prez-vers-noreaz.ch, nous vous invitons à nous retourner le formulaire ci-dessous, également disponible sur notre site internet.

Nom du commerce	
Logo	
Brève description des activités	
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Site internet	

Remarques et propositions diverses :

Seuls les commerces qui en auront fait la demande seront affichés sur notre site.

Merci d'avance de votre participation.

Vincent Gremaud



RAPPORT D'ANALYSE D'EAU DE BOISSON

Lieu de prélèvement : 03 - Edilité, Prez-vers-Noréaz

Température de l'eau : 11°C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur*		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	584 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	T : max. 1
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	35 ± 1.4	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T : Valeur de tolérance

L : Valeur limite

M : Valeur directive

* : Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Pierre Bovet



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi - jeudi - vendredi 15h - 18h
mercredi 15h - 19h30
samedi 9h - 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de 20'000 documents
- 8 documents pour un prêt d'un mois
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti - étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année

Rendez-vous mensuels (sauf vacances scolaires)



Né pour lire

Pour les tout-petits de 0 à 4 ans
avec leurs parents ou grands-parents

Chaque 3^{ème} mercredi du mois
de 10h à 11h



Chaque 1^{er} mercredi du mois de 14h à 15h

Pour tous les enfants dès 4 ans
ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte



2 mai 2018

à la Bibliothèque régionale d'Avry de 18h30 à 20h30

Vous voulez tester une liseuse ?

L'emprunt d'un e-book vous paraît complexe et inaccessible ?

Cet atelier pratique est fait pour vous !

Des bibliothécaires de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire sont à votre disposition pour tester et vous présenter FReBOOKS (utilisation, fonctionnement, téléchargement, etc).

*matériel à votre disposition
venez avec le vôtre si vous le souhaitez
gratuit et sans inscription*

026 470 21 42
CO Sarine-Ouest

biblioavry@bluewin.ch
Route de Matran 24

<http://bra.avry.ch>
1754 Avry-sur-Matran



Les différentes associations des « ligues de santé » assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch

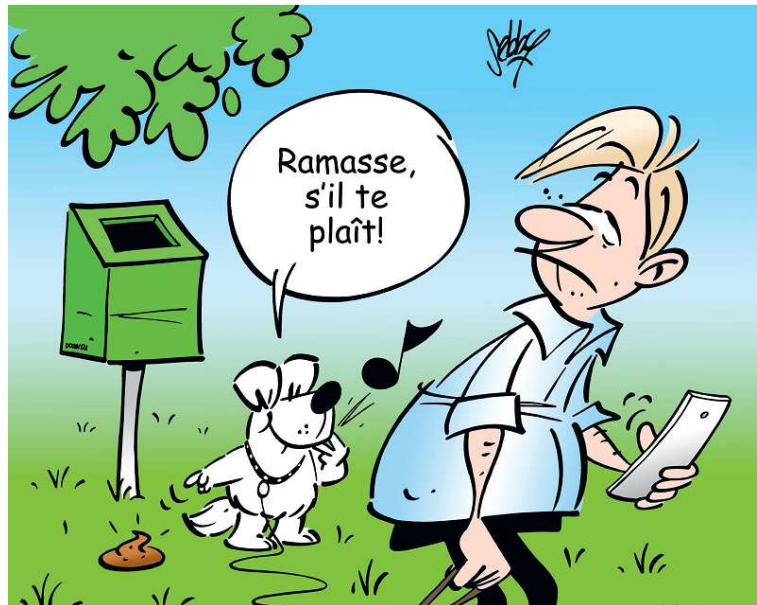


LES CROTTES DE CHIEN SONT UN VRAI FLEAU

Laisser son chien faire ses besoins dans une prairie où paissent des vaches peut avoir de graves répercussions. Une seule déjection peut causer l'avortement d'un bovin.

Cette épizootie, souvent asymptomatique chez nos compagnons à quatre pattes, cause des avortements chez les génisses et les vaches. Aucun traitement ni vaccin n'existe pour l'heure, les éleveurs ne pouvant que constater les dégâts lorsqu'ils rendent visite à leur troupeau.

Or un simple geste suffirait à éviter des souffrances inutiles.



Les promeneurs ne ramassent pas les crottes de leur chien, certains pensent que la nature leur appartient, mais les champs sont des parcelles privées.

Des affiches seront prochainement posées rappelant aux propriétaires de chiens de toujours ramasser les besoins de leur animal, même en hiver. Des poubelles pour crottes de chiens sont en place à plusieurs endroits dans le village.

Les champs ne sont pas les seuls endroits à respecter ; pensons aussi notamment aux enfants qui fréquentent les places de jeux, aux promeneurs qui empruntent les sentiers et les chemins.

Tous vous seront reconnaissants.

Merci à tous ceux qui respectent déjà ces règles et à ceux qui le feront dorénavant !

Jean-Claude Pache



LES BOURSES AUX HABITS

Printemps – été 2018

**POUR ACHETER ET FAIRE
DE BONNES AFFAIRES**



Vêtements et chaussures **pour enfants jusqu'à 16 ans.**

Loisirs : articles de sports, jeux, livres et DVD...

Puériculture : jouets, poussettes...



BELFAUX | SALLE PAROISSIALE



Réception : **18 avril** de 8h30 à 14h30

Vente: **18 avril** de 17h à 20h et **19 avril** de 9h à 11h

Restitution: **19 avril** de 14h à 15h30

Renseignements: 077 405 42 00 – www.boursedebelfaux.ch





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

La forêt après les tempêtes de janvier

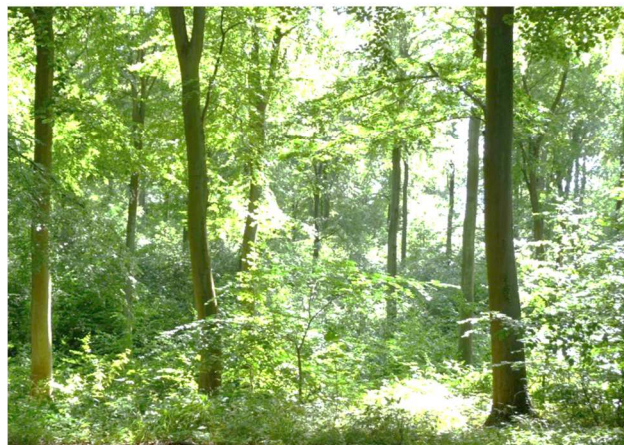
Le travail des équipes forestières est parfois critiqué !

Le spleen du forestier-bûcheron

Janvier fut un mois agité, Eole nous ayant gratifié d'une intensité particulièrement généreuse cette année en plaine comme en montagne. Arbres cassés et renversés, chemins barrés, infrastructures abîmées font partie du lot de ces intempéries. Les équipes forestières ont parfois subi la foudre de promeneurs frustrés ou mécontents. L'image de la forêt avait changé. La balade habituelle n'était plus praticable. Pour ne pas arranger les choses, la météo bien arrosée de ce début d'année a rendu les conditions de débardage délicates. La circulation d'engins forestiers sur des pistes détrempées laisse de profondes cicatrices et provoque l'incompréhension du visiteur. Pourtant, tout a été mis en œuvre afin de rétablir au plus vite les situations urgentes et assurer l'ouverture des pistes et chemins, ceci parfois dans des situations compliquées voire carrément dangereuses. Les équipes manifestent parfois un certain découragement et dépit face au peu de reconnaissance pour le travail réalisé et les critiques essuyées.

En forêt, la détente d'abord

Ces réactions nous amènent à penser que le rôle d'accueil de la forêt a pris une ampleur considérable si ce n'est démesurée ces dernières années. La pratique de certaines disciplines a littéralement explosé. Ceci n'est pas sans conséquence quant à l'exploitation et l'entretien de nos forêts. Une attention toute particulière doit désormais être vouée à la dimension sociale que remplit ce milieu naturel. La production de bois en plaine arrive au second voire au 3^{ème} rang des préoccupations de notre société. Pourtant, rappelons-le, la mise en valeur de ce matériau permet d'exploiter une matière première indigène, écologique, au bilan CO₂ neutre. Ce n'est pas moins l'équivalent de 5 millions de litres de mazout qui sont produits en bois-énergie chaque année dans les districts de la Sarine et du Haut-Lac.



Propriétaires mal récompensés

Les arbres renversés sont souvent dispersés aux quatre coins de la forêt. La mise en place de nombreux petits chantiers a pour conséquence un fort renchérissement de l'exploitation des bois. C'est pourquoi et dans certains cas, ces arbres sont abandonnés à la nature qui en fait le meilleur des usages. En effet, ces laissés-pour-compte contribueront à améliorer la biodiversité du milieu. En revanche, les propriétaires ne sont pas indemnisés pour ces coûts supplémentaires provoqués par la multitude de modestes chantiers ; ils doivent en plus faire face à un prix de vente souvent inférieur puisque certains bois sont cassés ou fendus.



Interventions délicates et dangereuses dans un tel « mikado »

Un juste équilibre

Une forêt bucolique, des sous-bois tapissés de mousses vertes ou encore l'impression du « propre en ordre » souvent recherchés ne sont pas toujours possibles. La nature dispose sans autre forme de considération, crée et anéantit à son bon vouloir. Les desiderata de l'homme lui sont totalement étrangers. Nous devons l'accepter avec humilité. Les exploitations pratiquées ont pour but de maintenir durablement les fonctions de la forêt ; l'accueil en est un aspect mais il ne faut pas oublier la production de bois, la protection contre les dangers naturels et la biodiversité. La forêt ne peut pas toujours revêtir son plus bel appareil. Il faut savoir l'accepter.

Nous vous souhaitons néanmoins de très belles promenades forestières !

Hauterive, février 2018

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier